



Reglement des frais d'avocat suite à mon divorce

Par **cdbd**, le **05/05/2009** à **17:19**

Bonjour,

je suis sur le point de divorcer, nous avons déjà fais la séparation des biens chez un notaire. Je laisse tout à mon mari(maison,moto,voiture) et je demande juste 1 voiture(sur les 2) et des meubles.Je ne demande pas de pension.

Pour l'instant j'ai mes 2 petites filles avec moi et nous habitons chez un amis.

Il reste à passer chez l'avocat, mais mon mari ne veut pas y aller car il ne veut pas payer ce dernier.

En fait nous avons une assurance avec notre maison qui prennait en charge les frais de divorce, mais comme l'assurance avait moins d'un an, cela n'a pas été pris en compte.

Pour ma part, je vais faire une demande d'aide juridictionnelle pour que ma partie soit prise en charge.Gagnant moins de 1000 euros par mois avec mes 2 enfants, je pense que cela sera accepté.

Que faire si mon mari ne veut pas payer l'avocat?